



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Le ministre d'État*

Paris, le

**31 MAI 2010**

Référence : CP/A09030727-D10008763  
Vos réf : V/ lettre du 16/06/09.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Président de la République, qui m'a transmis votre courrier, sur la position de M. Jean LASSALLE, maire de Lourdiós-Ichère, député des Pyrénées-Atlantiques, relative à la politique de relance des parcs nationaux adoptée par le Parlement français en 2006.

Les parcs nationaux « à la française » rénovés, pour lesquels vous avez significativement contribué à donner un nouveau souffle en 2006, sont une promesse de dynamique et de progrès.

Le Parlement français a d'ailleurs voté, à l'unanimité, tous partis confondus, cette politique de relance des parcs nationaux que les élus locaux et nationaux appelaient de leurs vœux. Je me félicite que le Parlement ait manifesté sa volonté, dans le cadre de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, du 3 août 2009, de créer sur cette base rénovée, trois nouveaux parcs nationaux.

Il ne saurait donc être question d'envisager un quelconque moratoire dans la mise en œuvre d'une loi votée tout récemment à l'unanimité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Louis BORLOO

Monsieur Jean-Pierre GIRAN  
Député du Var  
Conseiller municipal de Hyères  
Président Des Parcs Nationaux de France  
Château de la Valotte  
1037, rue Jean François  
34090 MONTPELLIER